Pour ces raisons, j'ai l'honneur, Monseigneur, d'émettre l'avis que la permission peut et doit être donnée de livrer au public l'ouvrage de M. Tardivel.

Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage du très profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être

de Votre Grandeur le très humble et obéissant serviteur in X°.

> H. DELASSUS, Chan. hon.

PERMIS D'IMPRIMER:

Cambrai, 21 Décembre, Fête de Caint Thon ..., apôtre.

† M.-A. SONNOIS, Arch. de Cambrai.

uloir vouglise droit pronière aves

euse pirer bien be de renat de

ages,

– et u de ve –

re de

nutre ontie des

reurs